

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 43, Numéro 7 > Octobre 2016 > droitdeparole.org

Un troisième lien ?

Pour la gratuité sur le traversier Québec-Lévis



Traversier Québec-Lévis, sur le Fleuve Saint-Laurent.

PHOTO MARC BOUTIN

Démolition du Centre Durocher

Alors que la démolition a commencé, suscitant l'indignation et la tristesse dans le quartier Saint-Sauveur, le projet immobilier imposé par Action Habitation et le rôle de l'administration Labeaume apparaissent comme une insulte à tout le quartier. **p. 3**

Faut qu'on se parle

L'équipe de Gabriel Nadeau-Dubois et Jean-Martin Aussant en tournée au Québec était de passage dans la capitale, le 11 octobre dernier au Musée de la civilisation. Pierre Mouterde était sur place et résume les enjeux de la soirée. **p. 4**

Les taxis face à Uber

Les chauffeurs de taxi de Québec s'organisent contre le projet pilote du gouvernement de Philippe Couillard qui favorise la multinationale Uber. Retour sur les enjeux que les chauffeurs doivent affronter. **p. 8**

À ne pas manquer cet automne

7, 8 et 9 novembre : journées d'action contre l'austérité

Partout au Québec, les groupes communautaires vont visiter leurs députés, manifester et faire des journées de grève pour dénoncer les mesures d'austérité du gouvernement libéral. Ils veulent protéger les services publics et les programmes sociaux et revendiquent une redistribution de la richesse ainsi qu'un soutien financier adéquat aux milliers de groupes communautaires qui œuvrent sur le territoire québécois. Pour plus d'informations sur les activités à venir dans la région de Québec, voir les sites du ROC-03 et du Répac.

Assemblée générale de Droit de parole le 23 novembre

Les membres de communications Basse-Ville, éditeur de Droit de parole, sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle de l'organisme, mercredi le 23 novembre prochain à 19h, au 266, rue Saint-Vallier Ouest. Il est aussi possible de devenir membre sur place au coût de 10\$, 5\$ pour les personnes à faible revenu.



La revendication pour l'augmentation du salaire minimum à 15\$ se déroule dans plusieurs pays en même temps et c'est sans doute une de ses forces. À Montréal, samedi le 15 octobre, plus de 500 personnes ont marché pour le 15\$ dès maintenant. Ailleurs au Canada comme aux États-Unis la revendication pour de meilleures conditions pour les travailleurs et des travailleuses fait son chemin.

PHOTO ANDRÉ QUERRY



À Québec, les groupes communautaires revendiquent aussi le salaire minimum à 15\$ dès maintenant comme lors de la manifestation du 17 octobre pour l'élimination de la pauvreté. Cette lutte pour de meilleures conditions de travail rallie une large partie de la population. Les militants plus à «l'avant-garde» demandent en plus du 15\$, le droit à cinq semaines de vacances et 7 jours de maladie par année. Le Repac a d'ailleurs voté cette revendication du 15-5-7 lors de son assemblée générale à l'automne s'ajoutant à celle du retrait du projet de loi 70 qui contraindrait les nouveaux prestataires à l'aide sociale à participer à une formation sous peine de voir couper leur chèque mensuel. (N.C.)

PHOTO COMPO

Lettres d'opinion

François Blais n'aime pas les femmes

La controversée réforme de l'aide sociale que s'apprête à passer François Blais, sous la menace du bâillon, pénalisera particulièrement les femmes. Visiblement et sans surprise, le Parti libéral s'intéresse plus à couper dans les programmes sociaux qu'aux impacts dramatiques que cela aura sur les citoyens et citoyennes ciblées.

La réforme du projet de loi 70 veut obliger les gens qui demandent de l'aide sociale à participer à des programmes du

ministère (si au moins il y en avait assez pour en offrir à toutes les personnes). Si la participation à cette démarche est interrompue, temporairement ou de façon permanente, les conséquences des pénalités financières ont toutes les chances de jeter ces personnes à la rue ou vers la criminalité, beaucoup plus que de les entraîner vers l'employabilité prônée par le ministre incohérent. Or les démarches d'employabilité des femmes sont très souvent caractérisées par des interruptions

et des reprises de leurs démarches. Les femmes qui ont recours à l'aide sociale le font majoritairement parce qu'elles sont des proches aidantes, s'occupent des enfants ou ont été victimes de violence. Celles-là mêmes que l'État devrait supporter et aider.

Le travail invisible des femmes représente entre 34% et 54.2% du PIB canadien.

Les jeter, ces femmes à la rue, représente pour l'État, des dépenses nettement plus élevées et pour elles, des

dommages incalculables.

Parce que les femmes représentent la majorité des proches aidantes, par ce que 70% d'entre elles seront victimes de violence au cours de leur vie et qu'elles constituent 76% des chefs de familles monoparentales, le PL-70 sera particulièrement dommageable pour elles, pénalité après pénalité.

Couper dans la survie, c'est criminel.

Marielle Bouchard, militante salariée à ROSE du Nord

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

droitdeparole.org
Retrouvez Droit de parole
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage : 12 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal :
Francine Bordeleau, Marc Boutin, Pierre Mouterde, Lynda Forgues, Réal Michaud, Yorik Godin, Robert Lapointe, Simon M. Leclerc, Richard Amiot
Coordination : Nathalie Côté
Collaboration spéciale :
Les Amis de la Terre de Québec, Michaël Lachance, Malcolm Reid,

Bernard Saint-Onge, Geneviève Lévesque
Révision : Lynda Forgues,
Illustrations :
Marc Boutin, Malcolm Reid
Photos :
Marc Boutin, Pierre Mouterde, Marie-Josée Marcotte, Lynda Forgues, Agnès Zacharie, Compog, André Querry

Design : Martin Charest
Webmestre : La collective Nalyn
Imprimeur : Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho

Tirage
certifié
AMECQ

Centre Durocher : une insulte à tout le quartier

Alors que la démolition du Centre Durocher a commencé, les voix continuent de s'élever pour dénoncer cette démolition et le projet immobilier d'Action Habitation. De nouvelles interrogations pointent à l'horizon.

Par **Nathalie Côté**

Deux cents personnes se rassemblaient le 11 octobre dernier pour manifester leur désaccord avec la décision de la Ville de permettre la démolition du centre communautaire. Le jeudi matin 13 octobre, une cinquantaine de résidents du quartier formaient une chaîne humaine devant le chantier de démolition pour demander la suspension du permis de démolition. Alors que la Ville et Action Habitation ont ignoré l'invitation des Oblats à participer à une rencontre le 18 octobre dernier, les citoyens ne lâchent pas prise. Ils se présentent régulièrement au conseil municipal et les critiques se multiplient.

Des arbres matures abattus ?

La démolition ne correspond en rien avec le développement durable comme l'a pertinemment rappelé Michael Parrish lors du conseil municipal du 17 octobre, précisant que des centaines de conteneurs de déchets sont jetés et que la démolition, notamment des murs isolés à l'amiante, se fait sans protéger les résidents du quartier, alors que les nuages de poussières auréolent le chantier. La Ville en a pris note.

Ce n'est qu'un des aspects environnementaux déplorable dans ce dossier. Michael Parrish a informé l'administration Labeaume que dans les plans actuels d'Action Habitation, c'est six arbres matures qui devraient être abattus pour la construction de l'immeuble. Michael Parrish a rappelé que le projet d'immeuble va créer un îlot de chaleur de plus comme l'ont déjà souligné plusieurs architectes et environnementalistes.

Le projet d'immeuble d'Action Habitation de six étages comprend 34 unités au prix du marché, et 34 logements subventionnés par l'État (34 logements sociaux). Éric Martin du comité citoyen a questionné la Ville lors du conseil municipal du 17 octobre et leur a demandé : pourquoi ne pas construire des logements sociaux dans le stationnement en face du parc Durocher ?

Pour François Saillant du FRAPRU : c'est un gâchis

Un gâchis qui aurait pu être évité, disait François Saillant en entrevue à Droit de parole : « Il y avait une alternative,

rappelle-t-il, que les logements sociaux soient construits tout près, dans le stationnement appartenant à la Ville. »

François Saillant, né dans St-Sauveur, dans ce qu'on appelait à l'époque, la paroisse Saint-Malo, précise : « L'opposition des citoyens n'était pas une opposition au logement social. Depuis le début, l'administration Labeaume a été complètement butée dans ce dossier, et elle a essayé de présenter les adversaires du projet comme des adversaires du logement social, ce qui n'est pas vrai. D'ailleurs, le comité des citoyens et des citoyennes (CCCQSS) revendique du logement social depuis longtemps. »

Une première au Québec

Les architectes, historiens et citoyens ont été nombreux à défendre le bâtiment art déco. Alors qu'aujourd'hui le logement social sert le plus souvent à sauver des bâtiments patrimoniaux (des églises notamment). Comme le souligne François Saillant, dans l'histoire du Québec, jamais on a démoli des infrastructures communautaires pour faire place à du logement social :

« Sous la forme que présente le Centre Durocher, ça n'est jamais arrivé au Québec. À une certaine époque (les années 1970), les gens contestaient la construction de grandes tours HLM dans le quartier Saint-Sauveur, par exemple. C'était le contexte, il y avait beaucoup de démolition à l'époque. » À ce moment-là, les gens revendiquaient des logements sociaux à échelle humaine.

Qui en profitera ?

Diverses voix s'élèvent contre cette démolition et critiquent le projet d'Action Habitation. Louis Gagné, résident du quartier, s'interroge : « Qui a des intérêts financiers dans le projet ? » Aux compagnies qui auront les contrats de construction et de démolition ? Le terrain exceptionnel, dont la valeur est de 555 000 \$, a été vendu la moitié du prix à Action Habitation par Centre Durocher Inc. le 26 septembre dernier.

Le promoteur, Action Habitation, est un organisme sans but lucratif, un groupe de ressources techniques fondé en 1978 pour aider les citoyens dans leurs projets de logements sociaux. Mais ce que fait Action Habitation dans le dossier du Centre Durocher est tout à fait l'inverse.



Danielle Papillon, une des citoyennes engagée dans la défense du Centre Durocher. PHOTO PIERRE MOUTERDE

Action Habitation veut imposer un projet de logements aux citoyens en démolissant un bâtiment communautaire dont il est devenu le propriétaire. Et cela, avec l'aval de l'administration Labeaume. Il va sans dire que cet organisme s'est institutionnalisé et qu'on peut légitimement se demander pour qui cet organisme, avec à sa tête Armand Saint-Laurent, travaille désormais.

Super-héros à la rescousse des CPE

Par **Geneviève Lévesque**

Une centaine d'enfants déguisés en super-héros, accompagnés de leurs parents, se sont rassemblés le 16 octobre sur le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste pour venir à la rescousse des CPE. L'événement organisé par le groupe Parents mobilisés pour les CPE – Ville de Québec a réuni des parents et des enfants de quatre CPE différents, en plus de parents d'enfants fréquentant des garderies privées.

« Ma plus jeune ne va pas en CPE », explique Annie-Pierre Bélanger, maman-étudiante et coordonnatrice de l'Association des Parents Étudiant ou Travaillant à l'Université Laval (l'APÉTUL). « Nous n'avons pas trouvé de place dans un CPE proche de chez nous et elle est dans une garderie privée. Mes trois plus grandes sont allées en CPE ou en milieu familial géré par un bureau coordonnateur. Je suis pour les CPE », ajoute-t-elle en marchant avec trois de ses filles au milieu de la manifestation.

Cinq discours de parents ont ponctué la marche. Autant de bonnes raisons de soutenir le réseau des CPE : les origines populaires et la gestion démocratique des CPE, leur impact sur la lutte contre la pauvreté, l'importance de l'éducation à la petite enfance,

l'accessibilité et l'universalité des services éducatifs ainsi que le lien des CPE avec la condition des femmes.

Au départ, les garderies populaires sont nées de la volonté de parents de mettre sur pied des garderies dans leurs quartiers. Les subventions temporaires du gouvernement fédéral, qui leur servent à démarrer et à faire fonctionner leurs garderies, cessent 3 ans après leur instauration. C'est alors que la lutte commence, une lutte populaire de longue haleine à laquelle le gouvernement répond de façon adéquate seulement 20 ans plus tard, au moment de la création des Centres de la Petite Enfance en 1997. Depuis, les CPE se construisent. Les parents, instigateurs de ce projet depuis le début, continuent à y prendre une part d'importance par la place que certains occupent dans le Conseil d'administration de leur CPE respectif.

Manque de place

Même au sommet de leur fonctionnement en 2003, les CPE manquent cruellement de places. La grande majorité des enfants québécois se voient refuser l'accès à ce service essentiel à la petite enfance. Et pourtant, celui-ci a été fondé précisément selon des principes d'égalité et d'accessibilité...

La contribution réduite (les CPE à 5 \$ lors de leur création) permet une égalité d'éducation pour tous, donc une accessibilité égale à tous les services, quel que soit le niveau

socio-économique de la famille. Cet accès universel aux services éducatifs à la petite enfance fournit des résultats non négligeables, selon les économistes Pierre Fortin et Luc Godbout. Eux qui ne sont pourtant pas réputés pour être à gauche sont obligés de conclure à la rentabilité évidente des CPE pour le Québec. Selon eux, il y a moins de familles monoparentales sous le seuil de la pauvreté et plus de femmes sur le marché du travail grâce aux services éducatifs à contribution réduite.

Des services éducatifs

Les CPE ne sont pas uniquement des garderies. Ils sont bel et bien des services éducatifs. Le dépistage précoce des troubles et l'expertise dont les éducatrices font preuve pour les corriger permet aux enfants qui fréquentent les CPE d'arriver à l'école avec de meilleures chances de réussite. Les consultations actuelles sur la réussite éducative doivent s'arrêter à cette réalité : la réussite éducative ne se fait pas uniquement à l'école, elle commence en fait beaucoup plus tôt.

Le salaire d'une éducatrice de CPE commence à seulement 17 \$ l'heure et plafonne à 23 \$ l'heure. Ce qui n'est déjà pas suffisant considérant l'importance et l'intensité de leur travail. Et quand on sait que le salaire des gardiennes, en garderie privée, commence à 15 \$ l'heure, on se rend compte que les conditions de travail dans les CPE, aussi



Parents et enfants défendent les CPE.

PHOTO MARIE-JOSÉE MARCOTTE

minimales soient-elles, jouent quand même un rôle politique, du point de vue de la reconnaissance du travail des femmes et de sa juste rétribution.

« Dans la lutte contre la pauvreté, les CPE sont nos alliés ! Dans la lutte pour l'égalité, les CPE sont nos alliés ! Nos éducatrices travaillent fort, vous devriez aller voir ! » Les slogans que scandaient les militants en descendant la rue Saint-Jean dimanche étaient clairs. Les CPE jouent un rôle clé dans l'éducation de la société de demain, ils forgent une prochaine génération plus solide, et contribuent à l'égalité sociale. Les enfants et les Parents mobilisés pour les CPE ont livré leur message sans équivoque : nous tenons à nos CPE et nous allons être entendus.

Faut qu'on se parle, avec Gabriel Nadeau Dubois et Jean-Martin Aussant

Une initiative qui interroge

Par **Pierre Mouterde**

Il faut le reconnaître : pour celui ou celle qui s'intéresse minimalement à l'actualité québécoise, il aurait été bien difficile de passer à côté du lancement de « Faut qu'on se parle », tant il a été l'objet d'un véritable « buzz » médiatique et tant la nouvelle a suscité un flot de réactions généralement très positives.

Il est vrai que les politiques d'austérité du Parti libéral, les difficultés récurrentes du PQ et l'impression générale d'une situation sociale et politique bloquée au Québec, représentaient un bon terrain pour une telle initiative. Car c'est peut-être là l'intérêt du projet de Gabriel Nadeau Dubois et Jean-Martin Aussant : ouvrir un espace de discussion vivant pour tous ceux et celles qui, à la fois progressistes et souverainistes, en ont assez de la situation actuelle et aspirent à de profonds changements. Et ils sont légions. Ce n'est sans doute pas pour rien que « Faut qu'on se parle » a déjà reçu plus de 240 demandes d'assem-

blée de cuisines, et jusqu'à Natashaquan et Kuujuaq.

Il reste que tout n'est pas pour autant aussi clair qu'il n'y paraît. On le sait, le constat premier de "Faut qu'on se parle" est que, comme le rappelle Gabriel Nadeau Dubois : « le Québec a besoin d'une grosse discussion collective sur notre avenir (...) et que si « bien sûr, il y a beaucoup de mobilisations citoyennes (...) », néanmoins « les gens sont inquiets de la direction qu'on prend (...), car « sur le plan politique les choses sont bloquées depuis presque 10 ans », et « il nous manque encore un projet réellement rassembleur capable de mobiliser en grand nombre les citoyens du Québec. D'où l'appel à tous et toutes : « nous aider à trouver des solutions les plus concrètes possibles pour relancer le Québec ».

Des pratiques participatives et démocratiques ?

Mais si l'on peut partager globalement ce diagnostic de départ, ce qui fait cependant problème, c'est la façon dont « Faut qu'on se parle » s'y prend pour aller de l'avant et mener à terme sa tournée qué-

bécoise d'écoute et de discussion. J'ai ainsi eu la chance de participer à la première grande assemblée qui a été organisée le 13 octobre dernier au musée de la civilisation de Québec. Et si la salle était pleine, l'enthousiasme évident, si la technologie internet a été largement employée rendant cet exercice de discussion collective attrayant et facile à suivre, on ne peut pas pour autant dire que les pratiques démocratiques – prises au sens fort et noble du terme de la démocratie participative – étaient au rendez-vous. Loin de là !

Par exemple ce soir là, 3 thèmes avaient été privilégiés en fonction des désirs préalables des participants : le climat, la démocratie et l'éducation. Et sur ces 3 grands thèmes, il fut comptabilisé 669 propositions venant de la salle et préparées pendant une heure en ateliers de 10 personnes. Cependant, ce fut, pour chacun des grands thèmes, autour de seulement 5 ou 6 grandes propositions que fut menée – pendant la deuxième partie de cet exercice – la synthèse en grand groupe. Et sans qu'on sache en fonction de quoi les organisateurs avaient décidé de faire le tri et de favoriser telle proposition plutôt que

telle autre. Ni non plus pourquoi il n'y eut aucun véritable exercice de délibération collective à leur propos.

Certes, on a pu prendre le pouls de la salle en instantané sur des questions aussi diverses et concrètes que la nécessité du « bâillon à l'assemblée nationale » ou encore sur le « financement par l'État de l'école privée ». Et cela, grâce aux tablettes électroniques servant à faire la synthèse des ateliers qui furent transformées en machines à enregistrer votre accord individuel sous la forme du fameux « j'aime, j'aime pas » à la mode Facebook. On pouvait ainsi voir immédiatement la tendance de l'assemblée (favorable ou défavorable) se matérialiser sur les écrans interactifs sous forme de bandeaux verts ou rouges s'élargissant ou non selon les points de vue exprimés.

Sauf qu'il n'y a eu sur ces 2 questions, aucune mise en contexte véritable, ni non plus d'exposition des arguments favorables et défavorables permettant d'instruire au préalable votre jugement. Plutôt un genre de sondage instantané, sans doute amusant, mais guère convaincant en termes de réflexion aboutie.

Manifestation d'intolérance à Québec

Par **Lynda Forgues**

Le samedi 15 octobre, quelques douzaines d'islamophobes d'un peu partout au Québec s'étaient donné rendez-vous sur la colline parlementaire pour crier haut et fort qui leur crainte, qui leur haine, à l'endroit de personne qu'ils n'ont jamais rencontrées.

Droit de manifester

Dans la capitale, le rapport du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) aux manifestations est régi par une force assez mystérieuse, un curieux mélange de Règlement sur la Paix et le bon ordre, de préjugés ancrés, d'habitudes séculaires, et de pouvoir discrétionnaire. Tout cela chapeauté par une mairie assez laxiste en ce qui regarde les égarements de son corps policier.

La rue c'est dangereux

On se souvient que le 30 septembre dernier, une manifestation pacifique du mouvement communautaire regroupant plus de 100 personnes, ayant divulgué son itinéraire, s'est vu interdire par le SPVQ de prendre la rue. Le maire

Régis Labeaume n'y a pas vu de problème et a même répondu, en conférence de presse, au journal Droit de parole, que telle attitude de la police c'était normal parce que, et je cite : « La rue c'est dangereux ».

Service d'ordre : la loi et l'ordre

Et voilà que deux semaines plus tard, une manifestation au sein de laquelle on donnait libre cours à des slogans haineux et racistes, bien moins nombreuse que la manifestation communautaire, pouvait prendre toute la rue Jacques-Parizeau, puis la moitié de Grande-Allée, et être bien encadrée de plusieurs voitures de police pour la circulation, alors qu'un groupe anti-immigration d'extrême-droite, Soldiers of Odin, assurait le service d'ordre de la marche, de concert avec le SPVQ.

Contre-manif

Fort heureusement, deux dizaines d'antifascistes sont venus montrer leur désaccord avec le discours d'intolérance. Le cordon de police était tourné vers les antifascistes, comme de bien entendu.



Une douzaine de membres de Soldiers of Odin et des agents du SPVQ, côte à côte. PHOTO LYNDY FORGUES

Autres coupures en santé

La Coterie perd son financement

Par **Bernard Saint-Onge**

La Coterie est un organisme à but non lucratif qui offre des stages et des emplois à une quarantaine de personnes vivant dans la communauté avec une problématique en santé mentale, mais travaillant à l'Institut Universitaire en Santé Mentale de Québec(IUSMQ).

En mai 2016, le Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de la capitale nationale (CIUSSS) a décidé la fin prochaine du financement de la Coterie c'est-à-dire pour le 31 mars 2017. Pour la majorité de ces travailleurs, dont certains ont un emploi régulier depuis plus de 10, 20 et même 30 ans, payés légèrement au-dessus du salaire minimum, ce fut un choc de savoir qu'ils perdaient leur emploi.

Cet organisme avait été fondé au Centre Hospitalier Robert Giffard. Or, selon Julie Lesage directrice adjointe au Programme santé mentale et dépendance : « le CIUSSS n'a plus de mission de réadaptation socioprofessionnelle. Cette mission a été transférée dans la communauté. » Ainsi, chacune des cinq équipes de Suivi Intensif dans le Milieu de vie ont un spécialiste à l'emploi depuis peu. Ces personnes sont au courant des différents services au niveau du travail et accompagnent les gens dans leurs démarches pour intégrer un travail. Elles les réfèrent soit à Equitavail, le Service d'aide à l'emploi le Pavois, Croissance-Travail ou d'autres ressources.

Pourtant le CIUSSS clame haut et fort qu'il a à cœur l'intégration de ces personnes dans la société par le travail. Officiellement, il promet de retrouver

du travail à 100 % des membres de la Coterie. Pour aider les gens à trouver un nouvel emploi qui correspondra à leurs intérêts et capacités, l'organisation a engagé une travailleuse sociale à temps plein.

Selon les nouvelles politiques du Plan d'action en santé mentale (PASM) 2015-2020, la Mesure 7 dit favoriser « le retour au travail et l'embauche de personne ayant ou ayant eu un trouble mental » dans des postes réguliers. Si le Ministère de la santé et des services sociaux encourage le secteur privé à faire des accommodements pour intégrer les personnes avec une limitation quelle qu'elle soit, il doit donner l'exemple et faire de même.

Pour Charles Rice, directeur de l'Alliance des Groupes d'Intervention pour le Rétablissement en santé mentale, cette décision est triste, car la Coterie est un modèle d'intégration sociale pour tous les autres établissements du réseau depuis de nombreuses années.

Si l'expérience de travail est reconstruite lors d'une entrevue pour un futur emploi, l'ancienneté (à la Coterie), elle, est perdue.

Si certains travailleurs vont améliorer leur sort, d'autres ne réussiront peut-être pas à se replacer. La moyenne d'âge y est élevée. Si la Coterie n'est pas une entreprise adaptée, elle offre quand même des stages et des emplois adaptés à des personnes qui vivent à différents degrés avec des limitations au travail.

Il est à espérer qu'un maximum de travailleurs de la Coterie arrivent à se replacer dans des emplois convenables, car il est déjà assez difficile de vivre avec une problématique en santé mentale sans avoir en plus à vivre l'insécurité du chômage et de l'aide sociale

Pour améliorer les liens entre les deux rives

Première étape : la gratuité pour le traversier

Avant de songer à un lien sous-fluvial entre Lévis et Québec, il faudrait d'abord faire un effort d'équité pour ce lien fluvial que nous avons déjà, la traverse de Lévis. Comment y arriver : en accordant la gratuité à ses usagers ou en imposant sur les ponts un tarif équivalent à celui du traversier. Depuis que le débat (d'un 3^e lien) fait rage à Québec, de notre lien maritime historique avec Lévis, on parle très peu.

Par **Marc Boutin**

D'ailleurs, c'est d'un 5^e lien qu'il faudrait débattre et non d'un 3^e. En effet, Sam Hamad, Régis Labeaume, Philippe Couillard, les radios poubelles et les autres ne semblent pas au fait de la réalité : il existe actuellement quatre liens pour franchir le fleuve à Québec : deux liens automobiles (les seuls dont parlent nos grands « experts »), un lien maritime, la traverse de Lévis qui, à vrai dire, est le premier lien puisque le plus ancien et, enfin, un 4^e lien, peu ou pas utilisé mais bien en place depuis plus de cent ans, le lien ferroviaire sur le pont de Québec.

Le lien maritime est de loin le plus propre, le plus rentable et le plus urbain. Il dessert, de centre-ville à centre-ville, une clientèle à 95% cycliste et piétonne, une clientèle qui utilise surtout les transports en commun et ne requiert pas de lourdes infrastructures pour atteindre les lointaines banlieues. Pourtant, le bateau est le lien entre les deux rives le plus cher. Alors que les automobilistes traversent les ponts gratuitement, ceux qui prennent le traversier doivent payer un ticket modérateur salé de 3,55\$ pour le piéton et de 8,35 \$ pour un petit véhicule.

On pénalise ainsi ces écolos qui s'igno-

rent, les usagers des traversiers, tout en pistonnant ceux qui coûtent le plus cher à la société, les automobilistes qui utilisent les ponts. Car il y a un prix fort à payer par la société, lié à la traversée par les ponts.

Le fléau de l'étalement

Ce prix fort n'est pas dû seulement à l'entretien, au déneigement, à la surveillance policière, ou à une peinture virtuelle du pont de Québec. Il est dû d'abord et avant tout à l'étalement urbain.

Rien ne coûte plus cher à la société que l'étalement urbain. Plus une personne habite loin du centre-ville, plus elle vit aux dépens de l'État. Et nos deux ponts sont responsables de l'étalement excessif et coûteux qu'on retrouve du côté de Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur, Saint-Jean-Chrysostome et Saint-Étienne-de-Lévis.

Imaginons un instant un 5^e lien du côté de Beaumont. C'est tout le secteur rural (150 km²) entre Saint-Michel, Saint-Charles de Bellechasse et Lauzon qui gonflerait comme une « balloune périurbaine », avec des infrastructures (autoroutes, routes, rues, égouts, écoles, services de santé, etc.), aux frais de la princesse, sans oublier le vaste massacre agricole et forestier escompté.

Quant au 4^e lien, cette voie ferrée dont

« Plus une personne habite loin du centre-ville, plus elle vit aux dépens de l'État. »



Le lien par bateau entre les deux rives est de loin le plus écologique, rentable et urbain. PHOTO MARC BOUTIN

personne ne parle (sauf Henry Jenkins dans le Soleil du samedi 8 octobre), pourquoi ne pas y faire passer un ou des trains de banlieue vers la gare du Palais ou vers le Cap Blanc par l'antenne ferroviaire déjà en place ? J'ai l'impression qu'on n'y pense pas parce que ça ne coûterait pas assez cher.

Quoi qu'il en soit, il faut d'abord redresser les torts causés par l'étalement en offrant la gratuité pour le traversier, tout en imposant un péage salé sur les ponts. On parlera ensuite, une fois justice rendue, d'un possible 5^e lien et des turpitudes qui nous attendent si jamais il se réalise.

L'affaire Guy Blouin

L'agent Simon Beaulieu cité à procès

Par **Lynda Forgues**

Le comité du 3 septembre, créé à l'automne 2014 avec pour objectif, entre autres, de se souvenir de ce qui est arrivé à Guy Blouin, pour ne pas que ça tombe dans l'oubli, s'est dit satisfait de la décision rendue et que le processus judiciaire suive son cours.

Le juge Robert Lévesque a rendu sa décision le 6 octobre, en étendant l'interdit de publication au jugement lui-même, même si, par la suite, l'accusé a décidé de

renoncer au procès devant jury et d'opter pour un procès devant juge seul. C'est donc au début décembre que l'on pourra connaître la date du procès de Simon Beaulieu, pour les accusations, toujours maintenues, de conduite dangereuse et de négligence criminelle ayant causé la mort de Guy Blouin, le 3 septembre 2014.

Retour sur l'enquête préliminaire

Dès 9h30, le 3 octobre, la petite salle du palais de justice à Québec a vu plusieurs personnes se regrouper pour assister au

début de l'enquête préliminaire de l'agent Simon Beaulieu du SPVQ. Les médias n'étaient pas présents, puisque l'avocat Maxime Roy avait dès le début laissé savoir qu'il demanderait un interdit de publication sur la preuve présentée, ce qu'il a fait peu après l'entrée du juge Lévesque.

L'avocat a aussi fait remarquer au juge que Simon Beaulieu, tout vêtu de gris clair, était assis juste derrière les avocats, dans la section réservée aux parties plaidantes. De nombreux écrans d'ordinateurs étaient installés sur les tables des

avocats et des procureurs, ainsi que sur celles des témoins experts du procureur, les officiers de la SQ, assis juste derrière eux; ces écrans, tournés vers le public et la table des médias, ont permis que nous ayons accès aux images projetées durant le premier témoignage.

L'émotion était assez vive dans la salle à la vue des images projetées qui ravivaient de mauvais souvenirs; une personne a dû sortir. Le juge a demandé le silence. Simon Beaulieu, pour sa part, est resté imperturbable tout au long des trois journées.

Droit de parole

Soutenez votre journal : devenez membre !

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE

Abonnement individuel	20\$
Abonnement institutionnel	40\$
Abonnement de soutien	50\$

DEVEZ-VOUS ÊTRE MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL

Adhésion individuelle	10\$
Adhésion individuelle (à faible revenu)	5\$
Adhésion de groupes et organismes	25\$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :

Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org



Jean-Yves Duclos

Député de Québec

Ministre de la Famille, des Enfants
et du Développement social

Bureau de circonscription
275, boul. Charest Est
Québec (Québec) G1K 3G8
Tél.: 418 523-6666
jean-yves.duclos@parl.gc.ca



Du théâtre dans un bus

Par **Nathalie Côté**

Avec l'Ubus Théâtre, Agnès Zacharie et Henri-Louis Chalem en ont parcouru du chemin depuis une dizaine d'années. Ils ont joué dans plusieurs villes européennes et terminent, en octobre, une tournée de quelques habitations à loyer modique (HLM) de Québec avec la pièce *Caminando & Avlando*. C'est la Ville de Québec qui les a engagés dans cette entreprise de médiation culturelle qui permet au théâtre d'aller vers les gens et de développer de nouveaux publics.

La pièce *Caminando & Avlando* se déroule dans un minibus scolaire transformé en théâtre, où les spectateurs prennent la place des passagers dans ce qui deviendra un voyage racontant d'histoire de l'exil des ancêtres d'Henri-Louis Chalem, Québécois d'origine brésilienne. C'est sa compagne Agnès Zacharie qui a écrit cette pièce racontant la vie de la grand-mère d'Henri, Nona Nadjari, de sa naissance en Grèce à sa fuite au Brésil. C'est une histoire d'exil, comme tant d'autres juifs ont dû le faire sous le nazisme pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Ce théâtre mélangeant projections vidéos, photographies d'archives, effets sonores et marionnettes est réjouissant, d'autant plus que les spectateurs deviennent eux-mêmes

voyageurs dans le bus qui se transforme en avion qui vibre au décollage sous les commandes d'un capitaine et des agents de bord qui nous raconteront l'histoire.

Henri-Louis Chalem, Agnès Zacharie et le comédien Éric Leblanc manipulent les marionnettes et appuient leur propos de photographies d'archives mises en scène par Martin Genest. On se prend d'affection pour cette grand-mère attachante, qui est venue jusqu'au Québec visiter son petit-fils.

Une histoire de famille

Agnès Zacharie est originaire de la Côte-Nord. C'est son père qui a acquis un minibus jaune à l'époque pour transporter des touristes dans la région de Tadoussac. Suite à la mort de son père survenue trop tôt, Agnès Zacharie a décidé de poursuivre son projet à sa façon, en transformant le bus scolaire en théâtre ambulancier. La rencontre avec Henri l'a inspirée pour écrire son histoire, qui embrasse celle du XX^e siècle, et qui évoque tous les exils.

Caminando & Avlando est la quatrième pièce de l'Ubus théâtre. Ils espèrent présenter une version portugaise de la pièce au Brésil, en 2018. En avril prochain, ils présenteront leur nouvelle création *Le piano à voile*, au théâtre Périscope. Le grand public pourra aller passer un moment dans ce drôle de théâtre se déroulant là où les comédiens stationneront à nouveau leur bus.



Pierre Robitaille, Henri-Louis Chalem, Agnès Zacharie.



Extrait de la pièce *Caminando & Avlando* (en marchant et en parlant).



PHOTOS AGNÈS ZACHARIE

Épopée, Odyssée ...

Québec a toujours été une ville de mots écrits. Parce que les prêtres écrivaient? Bien sûr. Les chanoines, les évêques... Oui, mais aussi parce que Champlain écrivait. Parce qu'il a raconté ses explorations devant un public lecteur en Europe, et devant les quelques citoyens d'ici qui pouvaient, qui voulaient, le lire.

La Nouvelle-France n'avait pas de journal. Dans les temps modernes, une situation de presse compliquée semble être la règle dans cette ville. Quand je suis arrivé, il y avait quatre journaux quotidiens, chaque matin, dans les kiosques. *L'Action catholique*, *L'Événement-Journal*, *The Quebec Chronicle-Telegraph*, *Le Soleil*. Les journaux montréalais venaient tous ici, aussi, tu peux être sûr. Et le *Globe and Mail*, de Toronto.

Quand nous nous sommes installés dans la ville en 1969, Réjeanne et moi (ai-je oublié de parler de Réjeanne dans la chronique *Vivre*? je corrige!), c'était à cause du *Globe*. Pour que je puisse travailler comme correspondant du *Globe*. Saint-Jean-Baptiste est situé près du parlement – ainsi j'ai découvert mon quartier en même temps. Et, à partir de ce quartier, j'ai écrit sur la Crise d'octobre, en 1970. J'ai écrit sur les arrestations dans les groupes populaires. Et, en 1976, j'ai écrit sur la grande victoire indépendantiste.

Bientôt j'étais pigiste.

Connaissez-vous le terme? Cela veut dire un chevalier qui tient une lance qui est *libre*. Un *freelance*, qui écrit dans beaucoup de revues. Ma liste est longue. La revue *Last Post*, et la revue *Saturday Night*. J'ai eu beaucoup de plaisir dans ces deux revues – l'une de la nouvelle-gauche, l'autre de l'establishment torontois. (Un pigiste pige.) J'ai eu du fun, aussi, dans les pages culturelles du *Devoir*. Et dans le lointain *Vancouver Sun*, j'ai tenu la chronique *Life in Québec*.

Oui, un pigiste pige.

En 1974, quand *Droit de parole* fut fondé, j'étais entouré du cercle, de la coterie, de la gang, qui créait le journal. Réjeanne travaillait dans l'édifice où il avait ses bureaux. Mes premiers articles étaient dans quelques-uns des premiers numéros. Et mes croquis et bandes dessinées aussi – peut-être vous rappelez-vous de *Don Quichotte 1984*? Je plagiais Cervantès, et Orwell, et Robert Crumb ... mais il y avait du Malcolm aussi, dans cette BD.

QUÉBEC! Cette ville... comment est-elle? Moi, j'ai toujours trouvé la ville très actuelle. Les vieilles pierres n'étaient



qu'un background pour les nouvelles idées.

Mais, «*Action catholique*», «*Événement-Journal*»: dans ce temps-là, où était la presse de gauche? Nulle part. On innovait en fondant *Droit de parole*, notre survie et nos combats ont changé la ville. Qui aurait pensé que ça durerait 44 ans?

Au début, il était très amateur et très brouillon. Sa partisanerie était crue... mais rafraîchissante, je pense. Le journal a eu deux grands moments de réforme. Vers 1990, une cohorte de jeunes radicaux sont arrivés de Montréal et se sont plongés dans les mouvements populaires. Ils ont ajouté du tonus à *Droit de parole*. C'est signalé par une austère beauté graphique signée Nicolas Calvé. (Pendant ce temps, je publiais, avec des amis, ma propre revue: *Abraham*, que



nous appelions «*Le journal du village global*».) Vers 2008, Richard Amiot est devenu rédacteur-en-chef de *Droit de parole*. Il y a inculqué un esprit plus journalistique, et un style graphique simplifié. Le style que nous avons encore aujourd'hui. Il y a de l'épopée dans tout ça.

Ma période la plus intense à *Droit de parole*, c'est ce nouveau siècle. C'est l'époque de *Vivre*. À cette époque, nous sommes dans une gauche qui a beaucoup changé. Elle parle maintenant de mouvement gai, de Premières Nations, de diversité de couleurs et de religions... De littérature, chanson, théâtre... de culture numérique. Toujours avec la justice sociale au cœur. Pour faire un autre quarante-quatre ans? Je pense que *Droit de parole* a à découvrir ces mondes. Les embrasser, les aimer, les vivre.

La presse alternative de Québec, si pauvre en 1974, est riche maintenant. *Immigrants de la Capitale* suit les communautés culturelles; *La Quête* suit l'itinérance et la rue; *Bazaart* suit les arts et les lettres; *La Soupe aux Cailloux* raconte la gauche chrétienne. *Sortie* défend la cause gaie, *La conspiration dépressionniste* et *Le mouton noir* brassent drôlement la cage, *Impact-Campus* est toujours là, sur le campus.

Nous pouvons apprendre d'eux, dialoguer avec eux. Nous pouvons être le généraliste qui écoute ces particularités. Qui sonne toujours la note de justice sociale qu'elles contiennent.

Droit de parole, en s'étoffant, en ajoutant couleurs, débats philosophiques, audaces typographiques, peut s'élargir. *L'Aut'Journal* est la grande survivante de la presse de gauche québécoise; comme nous, il peine à sortir de sa tonalité «Années 1970». *Rabble* et *Presse-toi à gauche* sont les pionniers de notre mouvement sur le Web. Ils sont des importants forums. Mais Québec est vif et cosmopolite aujourd'hui. Une voix de gauche de cette ville pourrait être écoutée à travers le Québec. À travers le Canada.

ET MAINTENANT, c'est l'homme-au-chapeau de la chronique *Vivre* qui parle.

Moi, mon odyssée m'amène ailleurs, maintenant. J'ai une autobiographie à écrire, un blog que je veux établir. Il y a des peintures dans ma tête que je veux mettre sur toile.

Je dis un grand «salut» à vous, mes lectrices, mes lecteurs. Je dis un énorme merci à mes camarades de *Droit de parole*. À Nathalie, ma rédac-en-chef. À Lynda, à Pierre, à Marc.

Je dis: À tantôt.

Rééduquer l'école

Lors de la première publication d'*Éduquer pour la vie!*, en 1997, Charles E. Caouette s'adressait à tous ceux et celles, parents, enseignant.e.s et professionnel.le.s de l'éducation qui, comme lui, pensaient qu'«il est carrément inacceptable que ce soit à l'école que les jeunes perdent le goût d'apprendre et de se développer, qu'ils y perdent surtout la confiance en eux-mêmes, en leurs ressources et en l'avenir». En domestiquant les esprits en fonction des impératifs du marché et de la fameuse compétitivité internationale, l'école pousse les jeunes soit au décrochage, soit à la résignation. Près de 20 ans plus tard, le constat reste le même.

Pionnier du mouvement des écoles alternatives, Charles E. Caouette nous propose de rééduquer l'école. Se centrer sur les jeunes plutôt que sur les programmes, avoir confiance en eux et respecter leur rythme d'apprentissage afin qu'ils apprennent l'autonomie, la responsabilité et l'engagement social qui leur permettront de jeter les bases d'une société alternative. Dans cette nouvelle édition, l'auteur nous rappelle que pour réaliser cette société nouvelle fondée sur des valeurs humanistes, parents comme citoyen.ne.s doivent aussi incarner ces valeurs dans leurs milieux de vie et de travail. C'est dans le même esprit qu'il convie les personnes âgées à vivre une «vieillesse alternative», en demeurant les plus autonomes possible et engagées socialement.

Dans un contexte où de plus en plus de parents recherchent une éducation alternative pour leurs enfants, mais conservant son caractère public, cet ouvrage est une lecture essentielle pour bâtir une éducation au service de l'humain et de la communauté.

CHARLES E. CAOUCETTE
Éduquer. Pour la Vie!
Éditions Écosociété, 2016
168 pages



Vive les idées hautes

Dans cet ouvrage de philosophie politique écrit dans le tumulte de la Première Guerre mondiale, le célèbre mathématicien et philosophe anglais Bertrand Russell avance que l'humanité court à sa perte et qu'il est impératif de modifier en profondeur notre manière de vivre, de penser, d'éduquer, de produire et de consommer, bref qu'il est absolument nécessaire de transformer le monde. Mais par-dessus tout, Russell nous rappelle à quel point la formulation d'idéaux doit être au cœur de tout engagement politique.

Capitalisme et socialisme, nationalisme et internationalisme, organisation du travail, progrès, liberté individuelle... Le texte tiré de conférences publiées pour la première fois en 1917 offre un condensé clair et accessible des positions que le philosophe défendra tout au long de sa vie. Dans cette première traduction intégrale en français de *Political Ideals*, présentée avec brio par Normand Baillargeon et Chantal Santerre, on retrouve le lyrisme, mais également l'humour et l'ironie qui caractérisent si bien Russell.

Un essai incontournable pour quiconque veut s'initier à la pensée sociale et politique de ce philosophe considéré comme l'un des plus importants penseurs du XX^e siècle.

BERTRAND RUSSELL
Idéaux politiques
Éditions Écosociété, 2016
112 pages



L'impossible opposition

Surveillance électronique, caméras dans les lieux publics, restriction des libertés individuelles, arrestations préventives, certificats de sécurité, infiltration policière des groupes militants, censures, restrictions du droit de manifester, lois spéciales, injonctions, profilages, l'opposition au pouvoir est de plus en plus criminalisée et la différence «pathologisée».

Cet ouvrage collectif porte une attention particulière à la criminalisation de l'opposition, en revenant par exemple sur la grève étudiante de 2012 au Québec et l'histoire des lois spéciales, sur les mobilisations autochtones réprimées au moyen de la force et sur la pathologisation de la «différence», laquelle apparaît comme une menace: les musulmanes certes, mais aussi les pauvres et les personnes en souffrance psychologique. Criminalisation et pathologisation participent d'une vision sécuritaire du social, par laquelle les élites politiques ou économiques «gèrent» la société.

DIANE LAMOUREUX ET FRANCIS DUPUIS-DÉRI
Au nom de la sécurité!

Criminalisation de la contestation et pathologisation des marges
M Éditeur, 2016
192 pages



Feuilles d'Automne

Par Michaël Lachance

La brunante assiege nos paupières en combats, le Japon prend d'assaut le bas quartier avec des perches à miroir; et, de ces mille ombres en reflets sur nos ruines, Doc foment des révolutions à bâtons rompus; comme un marin à Paimpol, lorsque la nuit est tassée par l'aube, les songes noyés dans le gris-jaunâtre, entre les brumes et les mirages.

À droite, rue Saint-Pierre-et-Michetons, d'un pas lourd et dingue à tituber jusqu'à la Côte-de-la-Montagne-Dieu et pour tourner rond rue Saoul-le-Fort. Prendre ensuite la rue du Cul-de-Jatte et s'affaler pesamment sur une terrasse occupée par des Indonésiennes surmaquillées et un couple trifluvien échangiste.

La superbe de Doc est inquiétante. Son humeur pimpante n'est induite par aucun facteur idiosyncrasique. Les rasades de raki pris en chemin affectent le bourru, certes. Rien pourtant n'explique pourquoi ce fumeux cancer de la prostate n'occupe plus la discussion. Alors que je commande deux pintes de PSA L'Oréal - fortement protéinées -, il me balance *ex abrupto* :

– J viens de rejoindre les *Touche pas à ma prostate!*
– De quessé?
– Un mouvement français qui s'oppose au touché rectal
– Euh... la proctologie va! prend tes médocs!
– C'est justement pour stopper ces crises de médicaments philistins achetés par des vendeurs de pilules que j'ai rejoints mes camarades!
– Mais encore...
– Je viens créer au Québec le mouvement *Touche pas à mon cul!*
– T'es sur que ça risque pas d créer de la confusion ton truc?

– Ben, Touche pas à mon rectum ou mon anus aurait été plus d'adon, mais ç'aurait choqué sans doute les bœtiens des Poubelles Libres Ltd.

– Non, Doc, c pas ça. *Touche pas à mon cul*, ça semble plutôt destiné à un public féminin, non?

– Eille! gâche pas mon fun: Nas Drovia bro!

– À ta santé, oui...

« Le cancer vient de la folie réprimée. »

— Normand Mailer, *Le rêve américain*

– Cresse que j'suis en forme!
– J'vois ça, même si t'es bourré.
– On va fêter ça sur un des conteneurs géants là-bas?
– Tu veux aller magasiner une nuit en prison?
– La ferme! On va su'l le bateau, relâche un peu les sphincters vieux, tu fais d'la rétention anale!
– Oui! j'fais l'économie des merdes...

Avant de quitter la terrasse sur Cul-de-Jatte, Doc s'entich de deux Indonésiennes, au grand malaise du couple trifluvien échangiste. Les quinquénaires buvotent du gros rouge au carafon avec les jeunes filles, Doc s'immisce dans la conversation, ce qui eut l'heur de déplaire:

– Eille, les filles, vous voulez pas aller picoler sur le bateau?

– Non, on est avec des amis ici!

– Amis? Vous vous êtes croisés sur une plage de Malaisie entre un raz-de-marée et un seven-up?

– Très drôle!

Le sourire glissant de Doc, sous sa lippe inférieure particulière, les petits yeux plissés par l'excès et la connerie, il termine ainsi la discussion en s'adressant cette fois au couple:

– J'ai vu votre petit jeu d'échange de caresses sous la table, vous n'avez pas honte d'abuser des croisières pour vous farcir des pauvres prostituées aux lèvres trop poudrées?

Visiblement, Doc voulut délivrer ces jeunes filles vulnérables pour les ramener sur le bateau, un gentleman quoi! Les échangistes trifluviens sans discuter davantage, prirent le bord, laissant derrière eux la vinasse. On a sifflé le carafon et pris la direction du port pour le gros Norvégien.

Arrivés devant la guérite, deux matons norvégiens bloquaient l'entrée, Doc est arrivé à se faufiler malgré tout. Il est revenu à la course après quelques minutes, poursuivi par des marins scandinaves hébétés. Un livre à la main, *Les Misérables* de Victor Hugo, sur le quai, il crie à tous les vents, en brandissant l'ouvrage français:

– VOUS N'AVEZ PAS LA DÉCENCE, PRENEZ TOUT, MAIS LAISSEZ-NOUS LES MISÉRABLES!

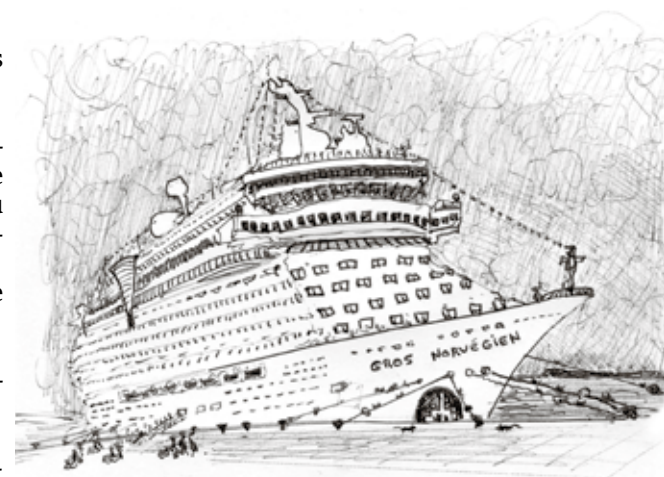


ILLUSTRATION MARC BOUTIN

Uber vs taxis : un projet-pilote inéquitable

Par Lynda Forgues

Robert Poëti, à l’époque ministre des transports, disait que c’était impossible de rendre légale Uber, une compagnie condamnée pour fraude fiscale un peu partout en Europe; le PLQ lui a montré la porte. Trois ministres et deux ans plus tard, Laurent Lessard approuve le projet-pilote autorisant Uber à fonctionner au Québec et depuis le 14 octobre, le projet est devenu une réalité.

Nous avons rencontré Hicham Berouel, porte-parole de «La révolte des taxis contre l’injustice», pour faire le point sur la situation maintenant dans une impasse; les taxis ont même fait la grève et s’opposent toujours à ce règlement.

Projet-pilote

Qu’entend-on par projet-pilote au gouvernement du Québec? C’est la «réalisation à petite échelle, effectuée à titre expérimental, en vue de vérifier les paramètres conceptuels d’un projet.» En somme, c’est comme si le gouvernement prétendait tester durant un an avec Uber - une compagnie tout à fait illégale, n’ayant jamais payé ses impôts dans le passé -, un modèle de transport qui devrait ensuite être appliqué à grande échelle à tous les taxis. Selon M.

Berouel, ce modèle ne pourra pas être généralisé à toute l’industrie du taxi :

«Le gouvernement a en somme ouvert un nouveau régime parallèle exprès pour Uber, qui n’a pas besoin de permis pour fonctionner, qui n’a pas de limites de véhicules, tandis que le marché des taxis est contingenté. Les taxis, à Québec, c’est 600 permis maximum, à 200 000\$ par permis, et 1200 chauffeurs».

Uber et le Parti libéral

Le 4 octobre, c’était la première fois que le gouvernement acceptait de rencontrer des représentants de chauffeurs et propriétaires de taxis. Mais le ministre Lessard a prétendu qu’il n’était pas mandaté pour négocier avec ces personnes. Mais quand il s’agit de négocier avec les lobbyistes de Uber par contre, il a bien son mandat. Ce n’est pas étonnant cette amitié d’Uber avec le gouvernement libéral. Un des lobbyistes d’Uber, François Crête, est l’ancien chef de cabinet de la ministre libérale Line Beauchamp. Les avocats d’Uber sont de la firme McCarthy Tétrault, celle où travaille Jean Charest. Une courte recherche nous a permis de trouver cette savoureuse citation : «Jean Charest apporte une expertise inestimable aux clients du cabinet...» On le croit sans peine qu’un client comme Uber va profiter de l’expérience de l’ancien chef du parti libéral...

Déréglementation néo-libérale

Qu’attendent les chauffeurs de taxis de leurs moyens de pression, qui ne comprennent jamais, bien sûr, un arrêt des services du transport adapté?

«La population devrait se rebeller contre ce qui arrive, c’est un scandale. Les chauffeurs de taxis ont été scandalisés par cette légalisation d’Uber, parce qu’eux, ils ont toujours suivi les règles, acheté des permis, payé leurs taxes, alors que Uber a fonctionné dans l’illégalité, est arrivée avec une appli qui permet à des automobilistes sans permis de taxis de prendre des passagers.»

Et M. Hicham Berouel de poursuivre : «Si le gouvernement fait ça avec les taxis, déréglementer, et que ça passe dans la population, ils vont essayer ça avec d’autres corps de métier.»

Et maintenant?

Les chauffeurs de taxis ne comptent pas lâcher et pensent à une escalade de moyens de pression : «C’est le fonds de pension des chauffeurs et propriétaires. On a tout mis là-dedans. Il faut comprendre : on est pour que Uber achète des permis de taxis, on est pour les applis numériques, on n’est pas contre un projet-pilote, mais il faut qu’il soit équitable, que ce soit contingenté, comme les taxis, pas que Uber ait un traitement de faveur.»

En ne rencontrant pas les représentants

des chauffeurs et propriétaires de taxis, le gouvernement libéral refuse d’entendre des suggestions qu’ils ont à faire pour dénouer l’impasse. Quel message est-ce que le gouvernement Couillard envoie à la population? Après tout, les chauffeurs ont suivi les règles et respecté le contrat : ils ont acheté des permis et souvent, ils les paient encore. Pendant ce temps, c’est une compagnie voyou qui est reçue dans l’antichambre ministérielle, et à qui on fait des cadeaux.

– Un chauffeur Uber n’a pas besoin de permis de taxi. Les chauffeurs de taxi, oui.

– Un chauffeur UberX choisit ses passagers. Il peut refuser de vous prendre. Un chauffeur de taxi ne peut refuser de prendre un passager.

– Chez Uber, il n’y a pas de prix fixe. Les prix varient selon l’offre et la demande. En taxi, les prix sont fixés par la loi. Chez Uber, en grande affluence, les prix explosent.

– Les chauffeurs UberX sont vérifiés par la compagnie Uber. Les chauffeurs de taxi le sont par la SAAQ.



Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

501 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

nouvelle boulangerie, pâtisserie, traiteur

Pistache & chocolat

655, rue St-Vallier Ouest ~ 418.446.4632

Vous aimez lire Droit de parole ?

Vous pouvez le trouver dans les lieux suivants :

Limoilou CKRL 405, 3 ^e avenue Bibliothèque Saint-Charles 400, 4 ^e Avenue Cégep de Limoilou 1300, 8 ^e Avenue Bal du lézard 1049, 3 ^e Avenue	Saint-Roch Tam-tam café 421, boulevard Langelier CAPMO 435, rue du Roi Maison de la solidarité 155, boulevard Charest Est Bibliothèque Gabrielle-Roy 350, Saint-Joseph Est Coopérative Méduse 541, Saint-Vallier Est	Saint-Sauveur Au bureau de Droit de parole 266, Saint-Vallier Ouest Café La Station 161, rue Saint-Vallier Ouest Centre médical Saint-Vallier 215, rue Montmagny Club vidéo Centre-ville 230, rue Marie-de-l’Incarnation	Saint-Jean-Baptiste L’ascenseur du faubourg 417, rue Saint Vallier Est Bibliothèque de Québec 755, rue Saint-Jean	Montcalm Centre Frédéric-Back 870, avenue de Salaberry IGA Deschênes 255, chemin Ste-Foy.
---	--	---	--	--



Inscrivez-vous à notre infolettre sur droitdeparole.org